

BS 191123

BASE ORLY : DU NOUVEAU

Nous rencontrons régulièrement la Direction d'Air France pour évoquer les nombreuses problématiques des bases PN (Court et Long courrier) et du circuit PN à Orly. Nos échanges nous ont permis d'améliorer véritablement les conditions de travail des PNC de la base sud.

Le groupe ADP annonce vouloir investir au total 6 milliards d'euros de 2021 à 2025 dans les aéroports parisiens. Une partie de ce budget (CRE 4) sera consacrée à la plateforme d'Orly, notamment dans l'extension et la modernisation de l'aéroport mais aussi dans la construction d'une gare à Orly pour la ligne 14 du métro.

De plus, Air France voudrait à moyen terme concentrer l'ensemble de son activité sur Orly3. Cela aurait bien évidemment des conséquences sur la localisation de la base PN court courrier et du parking. Les discussions avec ADP ont déjà commencé mais elles s'avèrent complexes. Le SNPNC sera vigilant quant à l'évolution de ce dossier.

Cependant, deux irritants importants méritaient d'être traités : Le cheminement P5/aéroport et le PIF de la ligne 8 d'Orly 1 (anciennement Hall 2).

Le cheminement P5/Aéroport :

Depuis peu, nous bénéficions de 2 offres de navettes (au départ du P5) qui nous déposent, **sur demande**, au niveau d'Orly 1 au plus près de la base PN court courrier :



La navette AF (liaison aéroport/SHEDS/P5, 7/7 – 4h30/23h20) effectue un passage toutes les 20 minutes. L'arrêt à la demande est le 11, le terminus s'effectue au 13 (Orly 3). Le QR code vous donnera une indication du temps d'attente.

La navette ADP (7/7-24/24) passe toutes les 9 minutes. L'arrêt à la demande est le 15, le terminus s'effectue au 3 (Orly 3). Le temps d'attente est indiqué sur un écran TV.





En résumé, nous avons désormais la possibilité d'utiliser une navette environ toutes les 10 minutes au départ du parking P5.

Il est impératif de se signaler au chauffeur pour être déposé au niveau d'Orly 1 (base PN court courrier).

La prise en charge s'effectue à la sortie du P5 et est identique pour les 2 navettes.

Le PIF

Le PIF de la ligne 8 d'Orly 1 est utilisé par les PN pour se rendre à la base court-courrier. A l'époque, cela nous semblait cohérent puisque l'enregistrement du bagage de soute se situait au même niveau (Orly 1 zone 17 comptoir hors format 01). **Mais, ce cheminement est devenu une véritable contrainte puisque les altercations se multiplient avec les passagers, mais aussi avec le prestataire.** Depuis le début, les conditions d'accès et de priorité établies avec ADP ne sont pas respectées par les agents responsables du dispatch.

Grace à vos très nombreuses remontées et nos multiples rappels auprès de la Direction, les choses ont pu évoluer. La pression exercée par AF sur ce dossier est réelle. ADP n'a pas la même perception des choses et a minimisé l'impact que peut créer ce dysfonctionnement sur les PNC.

Après de nombreuses rencontres provoquées avec la logistique du circuit PN d'Orly et la Direction du PNC, une solution va être mise en place A PARTIR DU 1^{ER} DECEMBRE 2019. Elle consistera à utiliser le PIF PM01 (ouvert de 4h00 à 18h00) situé au niveau arrivées que l'on partageait auparavant avec le personnel sol. Le passage au PIF de la ligne 8 sera toujours possible.

À l'heure actuelle, il n'y a qu'une ligne disponible sur le PM01. Donc, afin d'éviter une saturation, il sera équipé d'un lecteur CMC biométrique avant de nous recevoir.

Bagage de soute : Il sera préférable d'utiliser le PIF de la ligne 8 pour les PNC qui auront un bagage à enregistrer car le comptoir d'enregistrement (zone 17, comptoir hors format 01) se trouve au même niveau.

Des avancées :

- Le guidage à la place au P5 est totalement opérationnel.
- L'ancienne sortie piétonne du P5 a été condamnée et relocalisée afin de sécuriser la traversée routière.
- Les boutons poussoirs situés sur les feux tricolores nous permettent de stopper la circulation et de traverser en toute sécurité le passage piéton.
- Le parcours à pied entre le P5 et l'aéroport a été aménagé et couvert à hauteur de 80%.
- L'entrée de l'aéroport située en fin de parcours du cheminement couvert P5/aéroport va être considérablement agrandie en 2020. Les flux entrée/sortie seront dissociés.



Posez vos questions via Facebook (SNPNC AF LE GROUPE)
ou via l'adresse mail de notre délégué référent Orly, Jean-Michel Courtois,
STW Court-Courrier, élu au CSE : jmcourtois.snpnc@gmail.com